



LACROIX SA
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 25 000 000 euros
Siège Social : 8 impasse du Bourrelier - 44800 Saint Herblain
855 802 815 RCS Nantes

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE
EXERCICE 2009 - 2010

1 - Groupe LACROIX

Résultats consolidés

Le chiffre d'affaires de l'exercice clos au 30 septembre 2010 s'est élevé à 264 M€, en progression de 10,5 % par rapport à l'exercice précédent, l'Electronique et la Télégestion avec respectivement 14,4 % et 13,5 % de croissance étant les principaux acteurs de cette évolution. Quant à la Signalisation, elle affiche une hausse encore soutenue de 5,6 %.

Aussi, le résultat opérationnel courant d'un montant de 13,2 M€ est en hausse de près de 50 %, l'Electronique et la Télégestion étant à nouveau les principaux contributeurs à cette évolution.

Le résultat opérationnel d'un montant de 5,5 M€ est d'un niveau comparable à celui de 5,7 M€ affiché l'exercice précédent. Il prend en compte la totalité du montant de l'amende décidée par l'autorité de la concurrence pour des pratiques anticoncurrentielles antérieures à 2006 dans la Signalisation pour un montant de 7,7 M€. Compte tenu de l'avancement de la procédure, cette amende n'avait pas fait l'objet de provisions sur les exercices précédents.

Le résultat financier, négatif de 1,5 M€ s'améliore de 1 M€ par rapport à l'exercice précédent (-2,5M€). Cette évolution est principalement liée à un meilleur résultat sur les opérations de change et de financement.

La charge d'impôt est d'un montant équivalent à celle enregistrée au 30 septembre 2009. Elle tient compte de la non déductibilité de l'amende mentionnée plus haut.

Après une prise en compte de 0,1 M€ de résultat de sociétés mises en équivalence et d'intérêts minoritaires, le résultat consolidé part du groupe ressort à 0,7 M€ contre 0,2 M€ affiché l'exercice précédent.

Activité par branche

Les trois branches du Groupe (Signalisation, Télégestion, Electronique) ont évolué de la manière suivante :

Branche Signalisation

Activité historique du Groupe, elle a représenté en 2010, 42 % du chiffre d'affaires consolidé. Son métier est de concevoir, fabriquer, commercialiser, installer et maintenir des équipements de signalisation routière et urbaine, statiques (panneaux de police, directionnel, temporaire) ou dynamiques (panneaux à messages variables, feux de carrefour).

Son offre s'étend à des secteurs tels que la signalisation touristique, les bornes d'informations et certains mobiliers urbains (bancs, abribus, abri vélos...).

Gérant plus de 40 000 références pour des milliers de clients, elle s'appuie à la fois sur une logistique efficace grâce notamment à un système d'information performant (SAP), des outils industriels complémentaires alliant productivité et réactivité, tant pour les sites de Saint Herblain (44), Artigues (33), Saint Eloy (63) ou Bilbao (Espagne) pour la signalisation statique que pour celui de Carros (06) pour la signalisation dynamique.

En France, 11 agences commerciales avec 36 commerciaux assurent la vente de nos produits. En Espagne, 6 agences de 8 commerciaux jouent ce même rôle.

De plus, associée à nos produits, une offre de services complète permet à notre clientèle de disposer d'une offre couvrant l'ensemble de la signalisation routière (fourniture de panneaux, pose, balisage de chantier, maintenance etc...). LACROIX SIGNALISATION se positionne ainsi, non comme simple fabricant mais comme un véritable spécialiste de la signalisation routière.

Dans un contexte économique restant difficile, les faits majeurs de l'exercice ont été les suivants :

- Une hausse du chiffre d'affaires de 5,5 % favorisée notamment en France par la montée en puissance de notre nouvelle gamme de signalisation de police LX3 et la croissance des services (+ 35 %). En Espagne, la forte hausse du chiffre d'affaires (+35%) est principalement imputable à la réalisation d'un marché exceptionnel de 2,2 M€.

Hors cet impact, la hausse s'élève néanmoins à plus 7%, malgré une conjoncture économique très défavorable. Ces évolutions confirment ainsi la pertinence de notre offre sur les marchés Français et Espagnol.

- Un résultat opérationnel courant s'élevant à 5,2 M€ en hausse de 4 % par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution favorable est issue de la bonne performance de la signalisation statique et dynamique. Elle a néanmoins été bridée par les difficultés rencontrées dans certaines filiales de services, liées à une organisation et des compétences insuffisamment adaptées aux exigences du marché. Cela ne remet pas en cause la pertinence du concept et les capacités de cette activité à accompagner efficacement le développement de la Signalisation.

Enfin, le résultat opérationnel est fortement impacté par la prise en compte de la totalité de l'amende infligée par l'Autorité de la Concurrence soit 7,7 M€. Il est donc logiquement négatif (2.6 M€). Il s'élevait à 5.9 M€ au 30 septembre 2009.

Malgré un environnement demeurant très difficile, compte tenu notamment des restrictions budgétaires, l'exercice en cours peut être envisagé avec confiance. En effet les avantages concurrentiels de cette activité (réactivité, proximité, compétitivité et pertinence de notre offre de produits et services) dans un tel contexte deviennent de réels atouts.

Aussi, la capacité à générer un cash-flow largement positif se confirmera une nouvelle fois cette année.

Les chiffres caractéristiques de la branche sont les suivants :
(en contributif)

En K€	N	N-1
Chiffre d'affaires	109 856	104 134
Résultat opérationnel courant	5 171	4 973
Résultat net	(5 144)	3 873
Capacité d'autofinancement	5 241	6 158
Investissements nets	3 049	1 141

Branche Télégestion

Le métier de la branche est de concevoir et commercialiser des systèmes permettant de surveiller, commander et gérer à distance des installations techniques réparties ou isolées de réseaux d'eau.

Elle réalise près de 10 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe (25,4 M€) et contribue d'une manière récurrente et significative aux résultats consolidés. Le bureau d'études s'appuyant sur une veille technologique constante est au cœur de ce métier qui nécessite des compétences pointues en automatisme, électronique et systèmes de télécommunication. Avec des partenaires, ce sont près de 40 techniciens et ingénieurs qui conçoivent et améliorent nos systèmes. Ses besoins industriels sont principalement confiés à la branche Electronique du Groupe.

Leader en France avec près de 80 % de parts de marché, cette branche entend conserver ses positions sur le marché domestique en maintenant sa rentabilité tout en se développant à l'export. A cet effet, elle dispose de filiales en Italie et en Espagne ainsi que d'un réseau de distributeurs en Europe et au Maghreb.

Dans ce contexte, les faits majeurs de l'exercice ont été les suivants :

- Tout d'abord, une excellente performance en France, avec un chiffre d'affaires en progression de près de 15 %. Cette évolution a été favorisée par le développement du génie climatique (+ 34 % à 3,4 M€), mais aussi de l'eau qui, avec 16,3 M€ de chiffre d'affaires progresse de plus de 12 %, taux largement supérieur à celui du marché. La pertinence de notre offre et la proximité des équipes auprès de nos clients en sont les principales raisons.

- Une hausse de près de 9 % de notre chiffre d'affaires à l'export qui atteint 4,7 M€. La filiale espagnole retrouve une exploitation à l'équilibre et l'Italie, pénalisée par des coûts non récurrents de réorganisation reste encore légèrement déficitaire.

L'ensemble de ces éléments a permis à cette branche d'atteindre un résultat opérationnel courant de 6 M€, en progression de 37 % par rapport à l'exercice précédent.

Les perspectives de cette branche pour l'exercice en cours sont très bien orientées, tant en France (eau et génie climatique) qu'à l'export où à partir de la mi exercice elle disposera d'une gamme spécifique. Cette évolution favorable sera amplifiée par l'obtention en 2010 d'un marché important (1,2 M€) pour la ville de Ryad.

Les chiffres caractéristiques de la branche sont les suivants :
(en contributif)

En K€	N	N-1
Chiffre d'affaires	25 442	22 413
Résultat opérationnel courant	6 031	4 385
Résultat net	3 840	2 511
Capacité d'autofinancement	4 168	3 248
Investissements nets	110	105

Branche Electronique

Première activité du Groupe en terme de chiffre d'affaires (48 %) et d'effectifs (1 666), son métier est de concevoir et fabriquer des ensembles électroniques en petites et moyennes séries majoritairement pour des industriels externalisant tout ou partie de cette fonction.

C'est un marché qui reste structurellement en croissance. Nourri par les exigences de plus en plus pointues réclamées à l'Electronique (fonctionnalités, miniaturisation, compétitivité), il nécessite d'être confié à des spécialistes tels que LACROIX ELECTRONIQUE.

Pour cela, outre la conception, cette branche doit être capable de développer, d'industrialiser, d'acheter des composants et de produire dans les meilleures conditions de réactivité, productivité et de qualité. Elle s'appuie donc sur près de 50 techniciens et ingénieurs pour la conception et de 4 sites de production complémentaires (France, Allemagne, Pologne, Tunisie) répondant aux fortes exigences de marchés tels que l'aéronautique, le médical ou l'automobile.

Dans un contexte de reprise progressive du marché, les faits majeurs de l'exercice ont été les suivants :

Une hausse importante du chiffre d'affaires s'élevant à 128 M€ (+ 14%) qui s'est accéléré au cours du second semestre (+22% par rapport au second semestre 2009), malgré une pénurie de composants bridant cette évolution. L'ensemble des sites a participé à cette progression. Seul le bureau d'études a subi une baisse due aux reports de projets importants.

Logiquement le ROC, qui a atteint 2,3 M€, affiche une progression de 2,5 M€ par rapport à l'exercice précédent. Le second semestre a accéléré cette évolution favorable puisqu'il a plus que doublé par rapport au premier semestre (1.6 M€ contre 0.7 M€ en S1).

Les tendances à la hausse devraient se confirmer au cours de l'exercice en cours, y compris dans les études. La conquête de 12 nouveaux clients en 2010 dont l'impact en terme d'activité débutera en 2011 ainsi que les bonnes perspectives issues de nos clients existants, devraient générer une hausse très significative du chiffre d'affaires et du résultat.

Comme annoncé, cette branche de part son positionnement, ses outils, son organisation et ses compétences offrent des perspectives favorables à court et moyen terme.

Les chiffres caractéristiques de la branche sont les suivants :
(en contributif)

En K€	N	N-1
Chiffre d'affaires	128 634	112 453
Résultat opérationnel courant	2 251	(227)
Résultat net	407	(5 835)
Capacité d'autofinancement	3 830	1 909
Investissements nets	1 697	1 364

Activité Recherche & Développement

Les branches Signalisation et Télégestion sont les plus concernées par les activités Recherche & Développement dont le coût annuel comptabilisé en charge d'exploitation reste stable à 3 M€ environ.

Situation Financière

La CAF générée par l'exploitation est de 15,6 M€. L'augmentation du BFR de 4,9 M€ provient principalement de la constitution de stocks de sécurité générée par la pénurie de composants dans l'Electronique. Malgré cela le Gearing est ramené à 0,26 à comparer au 0.32 de l'exercice précédent.

Il prend en compte des investissements nets pour un montant de 5,2 M€ principalement alloués à l'amélioration de nos process industriels.

En prenant en compte le paiement de l'amende de 7,7 M€ le Gearing s'élève à 0,35, ce qui ne remet donc pas en cause la capacité d'investissements ni les perspectives de croissance du Groupe.

De plus au 30 Septembre 2010, LACROIX dispose de 25 M€ de crédits confirmés de 5 à 7 ans non utilisés, n'ayant fait l'objet d'aucune garantie ni covenants.

Hors croissance externe, le Gearing devrait à nouveau s'améliorer au cours de l'exercice.

Perspectives

Si la Signalisation devrait connaître une relative stabilité en 2011, les perspectives de la Télégestion et de l'Electronique sont très bien orientées et devraient permettre au Groupe d'afficher une progression significative de son chiffre d'affaires et de son résultat.

2 – Lacroix SA

Activité de la société

Société mère du Groupe, elle assure dans le cadre de la gestion de ses actifs, les fonctions de contrôle et de coordination de chacune des trois branches : Direction générale, finances, développement, consolidation et communication.

Les recettes, hors dividendes, sont générées par des redevances perçues de ses filiales en contre partie des services décrits ci-dessus.

Son chiffre d'affaires au 30 septembre 2010 s'est élevé à 1 150 K€, en progression logique par rapport à l'exercice précédent compte tenu de l'évolution du chiffre d'affaires du Groupe.

Le résultat d'exploitation, négatif de 162 K€ est très largement compensé par le résultat financier positif de 2 636 K€, principalement issu de la perception de 3 693 K€ de dividendes en provenance des filiales. Rappelons qu'au 30 septembre 2009, le résultat financier était négatif de 338 K€.

Le résultat courant avant impôt d'un montant de 2 474 K€ est à comparer au résultat négatif de -388 K€ de l'exercice précédent.

Après prise en compte d'un produit d'impôt de 2 566 K€ lié à la position de tête de Groupe intégrée fiscalement, le résultat net affiche un bénéfice de 5 042 K€ à comparer au 604 K€ atteint l'exercice précédent.

Charges non déductibles fiscalement

Les dépenses et charges non déductibles fiscalement s'élèvent, à la clôture de l'exercice, à un montant global de 15 063 euros. Ce montant correspond à la part non déductible des loyers sur les véhicules de tourisme utilisés par la société.

L'impôt supporté par la société à ce titre s'élève à 5 020 euros.

Information sur les délais de paiement

Au 30 septembre 2010, le solde des dettes fournisseurs par échéance se décompose de la manière suivante :

Délais de paiement des fournisseurs	Montant en €	Nombre de Factures	% Valeur
Échéance < 0 jour	30 725	5	16.10%
Échéance 0 à 30 jours	120 868	21	63.34%
Échéance 30 à 90 jours	39 233	5	20.56%
Échéance > 90 jours	0	0	0.00%
	190 826	31	100.00%

3 –Éléments susceptibles d’avoir une influence en cas d’OPA

Selon les dispositions des articles L 233-13 et L 225-100-3 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Structure du capital de la société

Au 30 septembre 2010, le capital de la société s’établit à 25 000 000 euros réparti en 3 766 560 titres.

La structure du capital social est la suivante :

	% du capital	% des droits de vote*
Famille BEDOUIN	69.01%	80.01%
Autodétention (**)	5.21%	
Public	25.78%	19.99%

(*) droits de vote exerçables

(**) dont actions détenues au titre du contrat de liquidité

Franchissement de seuils

Conformément à l’article 8 des statuts, tout actionnaire venant à posséder au moins 2% du capital est tenu d’en informer la société sous 15 jours par lettre recommandée avec AR, cette obligation de déclaration concerne chaque fraction de 2% de détention du capital.

Participations significatives

Les sociétés SALVEPAR et TOCQUEVILLE FINANCE SA détiennent respectivement 5.02% du capital représentant 6.41% des droits de vote et 5.06% du capital représentant 3.24% des droits de vote.

Droits de vote double

L’article 10 des statuts attribue un droit de vote double à toutes les actions entièrement libérées justifiant d’une inscription nominative depuis trois ans au moins.

Mécanisme de contrôle

A l’exception du droit de vote double attribué, il n’existe pas de titres comportant de prérogatives particulières.

Il n’existe pas non plus de mécanismes de contrôle prévus dans un système d’actionariat du personnel ni d’accords entre actionnaires dont la société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d’actions.

Pouvoirs du Directoire en matière de rachat d’actions

L’Assemblée Générale délègue chaque année au Directoire le pouvoir de procéder, conformément aux dispositions des articles L 225-209 et suivants du code de commerce, au règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003 et aux articles 241 -1 à 241-7 du règlement général de l’Autorité des Marchés Financiers, à des achats d’actions de la société dans la limite de 10% du capital social.

Auto-détention

Depuis 2005, la société a confié la mise en œuvre d’un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l’AFEI approuvée par l’instruction de l’Autorité des Marchés Financiers du 22 mars 2005, à la société de bourse PORTZAMPARC.

Au 30 septembre 2010, la société auto-détenait 191 775 actions LACROIX SA et 4 577 actions au titre du contrat de liquidité, soit un total d'auto-détention de 196 352 actions représentant 5.21 % du capital.

Prises de participation

Conformément à l'article L 233-6 du code de commerce, nous vous informons des prises de participation, directes ou indirectes, réalisées par la société au cours de l'exercice écoulé au sein de sociétés ayant leur siège social en France :

- Souscription à hauteur de 49% des titres de la SAS LACROIX PACIFIC (branche Signalisation Nouvelle Calédonie) ;
- Acquisition de 100% des titres de la SAS BERKLEY PACKAGING (branche Signalisation – Carros) ;

Actionnariat salarié

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du code de commerce, nous vous précisons que la proportion du capital que représentent les actions détenues par les salariés au 30 septembre 2010 est égale à zéro.

4 – Principaux facteurs de risques auxquels la société est confrontée

En application des dispositions de l'article L 225-100 al. 4 du code de commerce, nous vous indiquons les éléments suivants :

Risques stratégiques et opérationnels

La nature des risques stratégiques auxquels la société est exposée n'est pas susceptible d'hypothéquer gravement la pérennité des activités du Groupe.

Par ailleurs, l'importance des programmes d'investissements industriels permet à la société de disposer d'outils récents et sécurisés limitant les risques de défaillances majeures susceptibles de paralyser les activités de fabrication.

Toutefois, l'obsolescence rapide des produits pour lesquels la branche Electronique fournit des composants fait peser sur le Groupe une sensibilité accrue.

Risques juridiques et comptables liés au financement de l'activité ou aux restructurations

Nous vous indiquons que, de par son organisation, le Groupe LACROIX est faiblement exposé aux risques de cette nature.

Risques financiers

Nous vous indiquons ci-dessous les différents degrés d'exposition du Groupe aux risques financiers.

Risque de change

Le Groupe n'est pas exposé aux risques de change, à l'exception de la branche Electronique pour laquelle le risque de change concerne principalement les achats réalisés en USD et en PLN.

Aussi, pour les achats en USD, la branche dispose de contrats avec ses principaux clients permettant d'ajuster le prix de vente des produits en fonction de l'évolution de la parité EUR/USD. En conséquence, le risque de change est éteint sur cette partie. Pour le solde, elle recourt à des couvertures partielles de ses besoins pour couvrir un taux objectif fixé à chaque exercice budgétaire.

Les dépenses en PLN concernent principalement les salaires des personnels polonais et de quelques achats locaux. La politique du Groupe consiste à réaliser des couvertures à terme sur la base des besoins prévisionnels.

D'une manière générale, le recours aux instruments financiers intervient dans le strict cadre des besoins nécessaires à l'activité, à l'exclusion de toute optique spéculative.

Risque de taux

La note 8.13 « Emprunts et dettes financières » des comptes consolidés permet de constater que sur 17 263 K€ de dettes, 1 882 K€ sont à taux fixe et 15 381 K€ à taux variable.

Le Groupe met en place des instruments financiers pour limiter ce risque. A fin septembre 2010, la part des financements à taux variable couverte par des swaps représente 84% du nominal.

Risque de liquidité

Sur l'ensemble des financements mis en place, aucun n'est assorti de covenant.

Pour rappel, dans le cadre de ses futurs investissements, y compris de croissance externe, le Groupe dispose d'une enveloppe de crédits confirmée pour un montant de 25 M€ à ce jour.

Risque de crédit

Chacune des trois branches d'activité du Groupe dispose d'un contrat d'assurance crédit propre, lui permettant de se couvrir sur ses clients potentiellement à risque.

La typologie des clients par secteur d'activité est la suivante :

Branches	Typologie des principaux clients
Signalisation	Administrations et entreprises significatives de travaux publics
Télégestion	Organismes publics et grands acteurs de gestion de l'eau
Electronique	Sociétés françaises et étrangères à dimension internationale

Risque sur le Capital

Le Groupe suit de près son capital en contrôlant l'évolution de son ratio d'endettement.

	Exercice 2010	Exercice 2009
Emprunts et dettes financières	23 361	30 850
Concours bancaires courants	11 632	10 063
Autres dettes financières nettes	(168)	90
Trésorerie et équivalents (note 8.10)	(12 896)	(14 340)
Endettement net	21 930	26 663
Capitaux propres	83 704	84 182
Ratio d'endettement	26.20%	31.70%

5 – Evènements postérieurs à la clôture

Le 21 décembre 2010, LACROIX SIGNALISATION a cédé les 42 titres, représentant 23% du capital, qu'elle détenait au sein de la société ATLAS SAS située à Mouans-Sartoux (06), à la société EUROMARK HOLDING.

Aucun autre événement majeur postérieur à la clôture n'est à signaler tant pour la société que pour ses filiales.

6 – Informations boursières

Evolution du cours de bourse durant l'exercice 2010

Le titre LACROIX SA est coté sur Euronext Paris, compartiment C.

Au cours de l'exercice 2010, 201 554 titres ont été échangés, soit une moyenne de 787 titres par séance, représentant un montant de capitaux de 2,6 millions d'euros pour un cours moyen de 13.10 euros.

Le cours de bourse du 30 septembre 2010 s'établit à 15.85 euros représentant une capitalisation boursière de 60 millions d'euros.

Achat par la société de ses propres actions

Programme de rachat d'actions

Nous vous proposons de renouveler l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 février 2010 au Directoire de procéder à des achats en bourse des actions de la société, dans les conditions et limites définies par les articles L 225-209 et suivants du code de commerce et conformément à celles du règlement européen du 22 décembre 2003.

Les objectifs du programme de rachat sont identiques à l'exercice précédent :

- assurer l'animation du titre au travers d'un contrat de liquidité conforme à la chartre AFEI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- procéder à l'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opération de croissance externe,
- assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions,
- assurer la couverture de plans d'achat d'options à des salariés et des mandataires du Groupe.

L'autorisation est donnée pour une durée maximum de 18 mois dans les conditions suivantes :

- le nombre maximal d'actions susceptibles d'être rachetées ne pourra excéder 180 500 titres.
- le prix d'achat maximal par action est fixé à 40 euros.
- le montant global affecté à ce programme est fixé à 7,2 millions d'euros.

Les actions seront rachetées par intervention sur le marché ou par voie d'acquisition de blocs de titres dans le cadre des dispositions légales et réglementaires applicables. Les acquisitions par blocs de titres pourraient atteindre l'intégralité du programme. Les acquisitions et cessions pourront intervenir en période d'offre publique, dans les limites de la réglementation boursière.

Le nombre d'actions détenues en exécution du programme ne pourra excéder 10% du capital social soit 376 656 actions.

Bilan des précédents programmes de rachat d'actions

Au titre des programmes autorisés par les Assemblées Générales du 18 mars 2009 et du 12 février 2010, s'appliquant sur l'exercice clos le 30 septembre 2010, la société n'a effectué aucune opération d'achat ou de vente de titres.

Par ailleurs, dans le cadre du contrat de liquidité détenu à 100% par LACROIX SA, 14 175 titres ont été acquis au prix moyen de 13.04 euros et 14 375 titres ont été cédés au prix moyen de 13.26 euros.

A la clôture de l'exercice, les actions détenues dans le cadre du programme de rachat étaient affectées aux objectifs suivants :

- couverture de plans d'options d'achat d'actions à des salariés et des mandataires sociaux du Groupe LACROIX : 111 441 titres
- remise ultérieure à l'échange ou paiement dans le cadre d'opération de croissance externe : 80 334 titres
- animation du cours par un prestataire : 4 577 titres

soit un total d'actions auto-détenues de 196 352 représentant 5.21% du capital, ayant une valeur comptable de 3 892 831 euros et une valeur de marché de 3 112 179 euros, sur la base du cours du 30 septembre 2010.

7 – Informations sociales

Effectif par branche et par collège au 30 septembre 2010

	Signalisation		Télégestion		Electronique		Ensemble Groupe	
	Exercice 2010	Exercice 2009	Exercice 2010	Exercice 2009	Exercice 2010	Exercice 2009	Exercice 2010	Exercice 2009
Cadres	132	126	67	62	200	176	399	364
Techniciens	129	125	28	38	300	274	457	437
Employés	184	172	21	23	94	85	299	280
Ouvriers	316	311	2	2	1 071	914	1 389	1 227
Total Effectifs salariés	761	735	118	125	1 665	1 449	2 544	2 309
Mise à disposition	128	107	1	1	34	24	163	132
Total Effectifs opérationnels	889	842	119	126	1 699	1 473	2 707	2 441

Ventilation de l'effectif par zone géographique

	Effectif Groupe		Total
	France	Hors France	
Cadres	297	102	399
Techniciens	214	243	457
Employés	211	88	299
Ouvriers	497	892	1 389
Total Effectifs salariés	1 219	1 325	2 544
Mise à disposition	153	10	163
Total Effectifs opérationnels	1 372	1 335	2 707

Ventilation de l'effectif par type de contrat

L'effectif consolidé au 30 septembre 2010 de 2 544 personnes se répartit entre 2 437 contrats à durée indéterminée et 107 contrats à durée déterminée.

Personnel externe

Compte tenu de la nature des activités du Groupe, certaines filiales font appel à la sous-traitance. Ainsi, l'emploi de personnel en intérim a représenté 5 987 K€ en 2010, soit un équivalent temps plein de 203 personnes, représentant 8% de l'effectif permanent.

Travailleurs handicapés

Au cours de l'exercice 2010, le Groupe LACROIX a employé en France 20 personnes handicapées : 15 au sein de la branche Signalisation, 3 au sein de la branche Télégestion et 2 au sein de la branche Electronique.

Formation et soutien aux écoles pour l'apprentissage

En France, il a été consacré plus de 7 500 heures à la formation au bénéfice de 464 personnes et pour un budget de 361 000 euros.

Durant l'exercice, 62 établissements ont pu bénéficier de la taxe d'apprentissage pour un montant global de 230 000 euros.

Organisation du temps de travail

La majorité des filiales françaises du Groupe a organisé son temps de travail sur la base d'une annualisation de 1 607 heures, pour certaines par la conclusion d'accord de modulation.

Afin de répondre à sa croissance et à son développement, une société du Groupe a généralisé le recours au travail en 2X8.

Evolution des charges liées au personnel

	Exercice 2010	Exercice 2009
Traitements et salaires	50 554	49 047
Charges sociales	18 464	17 609
Interessement et participation	2 131	1 879
Charges d'intérim	5 987	4 210
Charges de retraites	141	385
Paievements en actions	104	211
Charges liées au personnel	77 381	73 341

Relations professionnelles et accords collectifs

En France, les sociétés du Groupe sont représentées par six Comités d'Entreprises.

Au cours de l'exercice écoulé, 95 réunions de Comité d'Entreprise et de Délégués du Personnel se sont tenues.

Sur l'exercice 2010, 7 accords ou avenants ont été conclus relatifs à la mise en place d'une mutuelle de santé, des accords ou avenants d'intéressement et de participation, ainsi que des accords de Négociation Annuelle Obligatoire.

Comité d'hygiène et de sécurité

Le Groupe est doté de six CHSCT qui ont tenus 24 réunions plénières durant l'exercice.

Les actions marquantes menées par certaines filiales ont été les suivantes :

- Suivi de l'analyse des risques
- Evaluation des risques sur les postes de travail
- Intensification des protections individuelles
- Renforcement des actions de formation et d'information à destination de l'ensemble du personnel ;
- Formations liées à la sécurité

Œuvres sociales

En 2010, le budget annuel des œuvres sociales alloué par le Groupe s'est élevé à un peu moins de 124 000 euros.

Ce budget finance essentiellement des offres de billetteries, chèques vacances, bons cadeaux alloués au personnel.

8 – Informations environnementales et engagement en faveur du développement durable

La société détermine chaque année les différentes politiques applicables à chaque branche d'activité du Groupe permettant la mise en conformité au regard de la réglementation et de la protection de l'environnement.

Branche Signalisation

Activité de fabrication de panneaux et de mobiliers urbains

L'ensemble des risques environnementaux a fait l'objet d'études spécifiques sur le site de Saint Herblain. LACROIX SIGNALISATION s'est engagée à mettre en place des actions suite aux conclusions de ces rapports. Une consultation a été menée pour optimiser la gestion des déchets banals et dangereux sur le site de Saint Herblain, avec pour effet la mise en place d'une nouvelle organisation dès le mois de décembre 2010.

Sur le thème des énergies, des actions sont programmées pour identifier les sources de réduction de consommation (électricité, air comprimé) et pour raccorder l'ensemble des process à l'outil de gestion technique des bâtiments (GTB).

Un tableau de bord QSE permet de suivre les principaux indicateurs environnementaux (énergies, ressources, déchets).

Suite au projet « amélioration continue » lancé en 2009, le siège, principal site de production, basé à Saint Herblain a obtenu la certification environnementale ISO14001 : 2004 en janvier 2010, en complément d'une certification qualité ISO9001 : 2008. Des audits internes et externes sont planifiés annuellement.

Les process de production de Saint Herblain ont été sécurisés par l'installation de rétentions et de matériel d'intervention en cas de dispersion accidentelle de produits chimiques et de matériel de tri des déchets.

Dans le respect de la réglementation, une étude de dangers a été menée sur le site de Saint Herblain et la démarche va se poursuivre par une étude d'impact cohérente avec les procédés actuellement utilisés. Une étude pour confiner les rejets accidentels du site de Saint Herblain est aussi programmée.

Au cours de la mise en place du système de management qualité et environnemental, l'ensemble du personnel a participé à un module de sensibilisation.

La communication a été optimisée par l'installation dans les ateliers et secteurs administratifs de panneaux d'information Qualité Sécurité Environnement, où chacun peut consulter les consignes et actualités dans ces domaines.

Un comité environnement mensuel a été instauré dès 2009, en complément du comité de direction, pour suivre l'avancement du programme d'actions environnementales.

Des tests de situations d'urgence sont planifiés annuellement. Ainsi en juillet 2010, le site de Saint Herblain a réalisé un exercice incendie et pollution en collaboration avec les pompiers du SDIS44.

Activité gestion de trafic

Dans le cadre de ses activités et conformément aux exigences liées à sa certification ISO14001, la société LACROIX TRAFIC a poursuivi ses actions en faveur de l'environnement.

Plusieurs investissements ont été réalisés afin de limiter les impacts environnementaux notamment ceux liés à la consommation d'énergie. Dans la même logique une étude est en cours afin d'équiper le futur atelier mécanique d'éclairage à base de Leds.

L'effort s'est aussi porté sur les impacts environnementaux des produits. L'ensemble des bureaux d'études ont été formés à l'éco-conception et à l'analyse du cycle de vie. Ils mettent en application ces nouvelles connaissances lors du développement de tous les nouveaux produits

Branche Télégestion

La société LACROIX SOFREL, dont l'activité consiste en la conception et la commercialisation des produits qui gèrent et automatisent à distance des systèmes de gestion d'eau et d'air pour l'industrie, n'est pas concernée par la politique environnementale.

Branche Electronique

Dans chacune des quatre usines de la branche Electronique, les efforts se sont poursuivis afin de diminuer l'impact des activités sur l'environnement, en travaillant sur la réduction et la revalorisation des déchets. Le Lean Manufacturing déployé sur les sites focalise l'attention des équipes sur la réduction de toutes les formes de gaspillages (matières, énergies, temps...).

Un axe de travail avec les fournisseurs s'est concrétisé cette année, et a permis de diminuer de façon importante le poids des cartons et plastiques utilisés pour l'emballage de productions. La proportion de produits fabriqués sans adjonction de plomb a dépassée 50% en 2010 et reste en constante progression.

L'utilisation des nouveaux outils de conférence téléphonique et le « netmeeting » a permis en 2010 de limiter les déplacements des collaborateurs, ces moyens seront complétés en 2011 par la mise en œuvre d'un « espace collaboratif », qui permettra aux intervenants de différents sites de travailler à distance sur des données informatiques communes (équipes commerciales, projets, achats...).

La certification ISO 14001 acquise depuis 2004 sur les sites polonais, français et allemand est en préparation pour le site tunisien. L'objectif étant la certification des quatre sites de production à l'horizon 2012.

9 – Informations concernant les mandataires sociaux

Situation des mandats des membres du Conseil de surveillance

Aucun mandat de membre du Conseil de surveillance n'arrive à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale.

Rémunération et avantages reçus par les mandataires sociaux

Conformément à l'article L 225-102-1 du code de commerce, nous vous communiquons le montant de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés, durant l'exercice clos le 30 septembre 2010, aux mandataires sociaux, par la société et les sociétés contrôlées au sens de l'article L 233-16 du code de commerce.

Directoire

Selon les recommandations AFEP / MEDEF, les rémunérations versées aux membres du Directoire au cours de l'exercice ont été les suivantes :

Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social :

Yves KROTOFF Président du Directoire	Exercice 2010	Exercice 2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice	241 377	221 373
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		
Jacques GABOURY Membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	155 949	130 402
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		
Pascal ROUCHET Membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	172 047	171 075
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		204 120
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		
Vincent BEDOUIN* Membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	161 501	
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		
Nicolas BEDOUIN* Membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	71 936	
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		

*membres nommés le 12 février 2010

Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Yves KROTOFF Président du directoire	Exercice 2010		Exercice 2009	
	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	130 000	130 000	130 000	130 000
Rémunération variable	100 000	80 000	80 000	100 000
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature	11 377	11 377	11 373	11 373
Total	241 377	221 377	221 373	241 373
Jacques GABOURY Membre du directoire	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	110 561	110 543	110 014	109 237
Rémunération variable	40 000	15 000	15 000	25 000
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature	5 388	5 388	5 388	5 388
Total	155 949	130 931	130 402	139 625
Pascal ROUCHET Membre du directoire	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	138 500	138 500	132 528	132 528
Rémunération variable	30 000	35 000	35 000	10 000
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature	3 547	3 547	3 547	3 547
Total	172 047	177 047	171 075	146 075
Vincent BEDOUIN Membre du directoire	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	97 750	113 050		
Rémunération variable	60 000			
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature	3 751	3 658		
Total	161 501	116 708		
Nicolas BEDOUIN Membre du directoire	dus	versés	dus	versés
Rémunération fixe	54 806	62 808		
Rémunération variable	15 000	3 500		
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature	2 130	2 130		
Total	71 936	68 438		

L'information relative aux montants dus fait référence aux montants provisionnés au titre de l'exercice à la différence des montants versés qui indiquent la part variable octroyée au titre de l'exercice précédent.

Jetons de présence

Les membres du Directoire n'ont pas perçu de jetons de présence au cours de l'exercice.

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été attribuée aux membres du Directoire au cours de l'exercice écoulé.

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice

Il n'a pas été levé d'options de souscription ou d'achat au cours de l'exercice par les dirigeants mandataires sociaux.

Actions de performance attribuées et disponibles

La société n'a pas attribué d'actions de performance au cours de l'exercice écoulé, ainsi qu'au cours des exercices précédents.

Informations sur les rémunérations versées aux membres du Directoire de la société (article L 225-102-1 du Code de commerce).

Informations données en euros

Nom	Mandat	Fonction	Rémunération Fixe	Rémunération variable	Avantages en nature	Retraite supplémentaire et autres avantages	Total
Yves KROTOFF	Président du Directoire	Président	130 000	80 000	11 377	32 804	254 181
Jacques GABOURY	Membre du Directoire	Directeur activité Télégestion	110 543	15 000	5 388	24 520	155 451
Pascal ROUCHET	Membre du Directoire	Directeur activité Signalisation	138 500	35 000	3 547	24 834	201 881
Vincent BEDOUIN	Membre du Directoire	Directeur activité Electronique	113 050		3 658	13 303	130 011
Nicolas BEDOUIN	Membre du Directoire	Directeur financier	62 808	3 500	2 130	982	69 420

Nous vous précisons que la société a pris un engagement au bénéfice du Président du Directoire. Il s'agit du versement d'une indemnité, en cas de non renouvellement ou de révocation de Monsieur Yves KROTOFF de son mandat de Président du Directoire. Cette indemnité est fixée à un montant correspondant à la rémunération brute totale (fixe et variable) perçue par Monsieur KROTOFF au cours des dix-huit derniers mois de l'exercice de son mandat.

Conseil de surveillance

Informations données en euros

Nom	Mandat	Fonction	Rémunération Fixe	Rémunération variable	Avantages en nature	Retraite supplémentaire et autres avantages	Jetons de présence	Total
Jean-Paul BEDOUIN	Président du conseil de surveillance	Président	64 000				5 000	69 000
Pierre TIERS	Membre du conseil de surveillance	Membre ad hoc					5 000	5 000
Pascal JANOT	Membre du conseil de surveillance	Membre ad hoc					5 000	5 000
Hugues MEILI	Membre du conseil de surveillance	Membre ad hoc					5 000	5 000

Nous vous précisons qu'aucun membre du Conseil de surveillance n'est attributaire de stock-options.

Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce, nous vous présentons ci-dessous la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la société.

Directoire

Nom	Mandat	Société
Yves KROTOFF	Président du Directoire Président Président Président Gérant Gérant Gérant	LACROIX SA SAS LACROIX ELECTRONIQUE SAS LACROIX SOFREL SAS SIF DU COTEAU SCI LTI SUD EST SARL LACROIX IV LACROIX ELECTRONIQUE TUNISIE
Pascal ROUCHET	Membre du Directoire Président Président Président Président Président Président Président Président Président Président Président Président Président Président Président Président Président Gérant Administrateur unique	LACROIX SA SAS LACROIX SIGNALISATION SAS LACROIX OCEAN INDIEN SAS LACROIX TRAFIC SAS SAAM SAS KANGOUROU IDF SAS KANGOUROU Nord Pas de Calais SAS KANGOUROU AQUITAINE SAS KANGOUROU PACA SAS KANGOUROU OUEST SAS KANGOUROU EST SAS KANGOUROU RHONE ALPES SAS KANGOUROU SUD OUEST SAS KANGOUROU NORMANDIE SAS LACROIX CITY SAS BERKLEY PACKAGING SARL LACROIX III NORTE INDUSTRIAL (Espagne)
Jacques GABOURY	Membre du Directoire Directeur Général	LACROIX SA SAS LACROIX SOFREL
Vincent BEDOUIN	Membre du Directoire Directeur Général Président Gérant	LACROIX SA SAS LACROIX ELECTRONIQUE SAS LACROIX ELECTRONIQUE SOLUTIONS LACROIX ELECTRONICS GmbH (Allemagne)
Nicolas BEDOUIN	Membre du Directoire	LACROIX SA

Conseil de surveillance

Jean-Paul BEDOUIN	Président du Conseil de surveillance Président Gérant	LACROIX SA SAS VINILA INVESTISSEMENTS SCI EMERAUDE DEVELOPPEMENT
Pierre TIERS	Membre du Conseil de surveillance Président Directeur Général Président Gérant Représentant permanent de IPO PLACINVEST Personne morale administrateur de Représentant permanent de IPO de EFSA Personne morale administrateur de Représentant permanent de IPO SNC SAINT PIERRE Personne morale membre du conseil de surveillance SA BANQUE DE VIZILLE Représentant permanent de IPO Personne morale administrateur de Administrateur Représentant permanent de IPO Personne morale Président et Directeur Général de SAS FINANCIERE VOLTAIRE	LACROIX SA SA IPO SAS IPO INGENIERIE SCI VILLA CAMUS SA CIC FINANCE CM CIC SECURITIES SAS PAYS DE LOIRE DEVELOPPEMENT association NAPF

Représentant permanent de IPO de PLACINVEST
Personne morale administrateur de SA CIC INVESTISSEMENT
Représentant permanent de IPO
Personne morale administrateur de SAS POITOU CHARENTE EXPANSION

Pascal JANOT	Membre du Conseil de surveillance Administrateur	LACROIX SA SAS BEL'M
--------------	---	-------------------------

Hugues MEILI	Membre du Conseil de surveillance Président et Directeur Général	LACROIX SA NIJI SA
--------------	---	-----------------------

10 – Mandats des Commissaires aux comptes

Aucun mandat de Commissaires aux comptes n'arrive à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale.

11 – Affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver l'affectation du bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	5 041 649 euros
A la réserve légale	252 082 euros

Solde	4 789 567 euros
Auquel s'ajoute	
Le report à nouveau antérieur	252 626 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	5 042 193 euros
A titre de dividendes aux actionnaires Soit 0.55 euros par action	2 071 608 euros
Au compte « autres réserves »	2 500 000 euros

Le solde au compte « report à nouveau » ainsi porté à la somme de 470 585 euros, étant précisé que ce montant sera augmenté de la fraction des dividendes correspondant aux actions propres détenues par la société.

Nous vous informons, conformément aux dispositions de l'article 117 quater nouveau du Code général des impôts, que les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui perçoivent des revenus éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 du Code général des impôts pourront opter pour leur assujettissement à un prélèvement forfaitaire libératoire de 18 %.

Nous vous informons en outre, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la sécurité sociale, que les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, qu'ils soient soumis au prélèvement forfaitaire libératoire ou imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu, seront désormais prélevés à la source.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 15 avril 2011.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 50 469 828 euros. (avant fraction du dividende correspondant aux actions propres).

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Dividende net par action	Dividende global *
2006 - 2007	1 255 520	2.30	2 887 696
2007 - 2008	3 766 560	0.60	2 259 936
2008 - 2009	3 766 560	0.30	1 129 968

*Montant incluant les actions auto détenues

12 – Jetons de présence

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale du 18 mars 2009 a fixé à 20 000 euros le montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil de surveillance pour l'exercice en cours et les exercices ultérieurs jusqu'à une nouvelle décision de l'Assemblée.

Nous vous proposons de ne pas modifier le montant alloué au titre des jetons de présence.

13 – Informations relative aux opérations sur titre

Conformément à l'article L 621-18-2 du code monétaire et financier et au règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, nous vous informons qu'aucune opération réalisée par les mandataires sociaux de LACROIX SA sur le titre de la société n'a été portée à notre connaissance au titre de l'exercice.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Nature des indications	2005 / 2006	2006 / 2007	2007 / 2008	2008 / 2009	2009 / 2010
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
- Capital social	12 500 000	12 500 000	12 500 000	25 000 000	25 000 000
- Nombre des actions ordinaires existantes	1 255 520	1 255 520	3 766 560	3 766 560	3 766 560
- Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote)					
- Nombre maximal d'actions futures à créer					
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
- Chiffre d'affaires hors taxes	1 123 407	1 217 704	1 211 498	1 080 121	1 149 740
- Résultats avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 100 151	3 397 588	5 447 858	3 121 646	3 015 886
- Impôts sur les bénéfices	-705 700	134 509	99 549	-1 120 677	-2 566 737
- Participation des salariés due au titre de l'exercice		5 000	10 000		
- Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-429 336	3 241 388	5 216 274	633 577	5 041 649
- Résultat distribué (1)	2 134 384	2 887 696	2 259 936	1 129 968	2 071 608*
RESULTATS PAR ACTION					
- Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	1.67	2.71	1.45	0.83	0.80
- Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-0.34	2.58	1.38	0.17	1.34
- Dividende attribué à chaque action	1.70	2.30	0.60	0.30	0.55
PERSONNEL					
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3	3	2	2	2
- Montant de la masse salariale de l'exercice	290 086	328 008	367 879	396 238	404 757
- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales....)	246 982	238 088	202 120	174 778	198 148

* Projet d'affectation de résultat pour l'exercice 2009/2010

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE EXERCICE 2009-2010

Conformément aux dispositions de l'article L 225-68 du Code de commerce, le Conseil de Surveillance présente ses observations sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Observations sur le rapport du Directoire

Au cours de l'exercice, votre Directoire nous a régulièrement tenus informés de la marche des affaires sociales et de ses principales décisions de gestion.

Le rapport du Directoire nous apparaît comme une information suffisamment complète et fidèle de l'activité de la Société et des résultats de l'exercice clos le 30 septembre 2010.

Le Conseil de Surveillance n'a pas d'observation à formuler sur les termes de ce rapport.

Les comptes de l'exercice

Les états financiers détaillés de l'exercice écoulé nous ont été transmis dans les délais réglementaires et nous avons pu obtenir auprès de la Société toutes les informations nécessaires.

Après exercice de notre mission de vérification et de contrôle, nous n'avons pas d'observation à formuler sur le bilan, le compte de résultat et l'annexe, lesquels font apparaître un total de bilan de 88 961 541 euros et un résultat net de 5 041 649 euros.

De même, la vérification et le contrôle des comptes consolidés, faisant apparaître un résultat net consolidé de 828 K€, dont part du Groupe 706 K€, n'a soulevé aucune remarque particulière.

Résolutions soumises à l'Assemblée Générale

Le Conseil de surveillance a pris connaissance du projet des résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et en approuve les termes.

Le Conseil de surveillance

RAPPORT DU DIRECTOIRE SUR L'ORDRE DU JOUR EXTRAORDINAIRE

Attribution d'actions gratuites

Nous vous proposons d'autoriser le Directoire à procéder à des attributions gratuites d'actions, existantes au profit :

- des mandataires sociaux de la société au sens de l'article L. 225-197-1, II alinéa 1^{er} du code de commerce,
- des membres du personnel salarié de la société et des sociétés visées à l'article L. 225-197-2, I, 1^o du code de commerce, dont l'identité sera déterminée par le Directoire,

La possibilité pour le Directoire d'attribuer des actions gratuites au profit de certains salariés permettrait à la société d'offrir un mode de rémunération complémentaire destiné notamment à fidéliser certains salariés et à optimiser la structure des rémunérations de la société.

Les mandataires sociaux pourraient également bénéficier d'une attribution d'actions gratuites, sur décision du Directoire, dans les mêmes conditions que pour les membres du personnel salarié.

Dans le cadre de cette autorisation, le Directoire serait seul compétent pour déterminer l'identité des bénéficiaires au sein des catégories définies ci-dessus, fixer les conditions, et le cas échéant, les critères d'attribution des actions gratuites, dans les limites prévues par la loi.

Nous vous rappelons que le nombre total des actions attribuées gratuitement ne peut excéder 10 % du capital social et qu'il ne peut être attribué d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux détenant chacun plus de 10 % du capital social, une attribution gratuite d'actions ne pouvant pas non plus avoir pour effet que les salariés et les mandataires sociaux détiennent chacun plus de 10 % du capital social.

Nous vous proposons donc de fixer le nombre total d'actions ordinaires attribuées gratuitement au titre de la présente autorisation à 3% du capital de la société à la date de l'Assemblée Générale.

Dans le cadre de l'autorisation, nous vous demandons de fixer, comme l'impose la loi, une durée minimale pour la période d'acquisition des actions, qui doit être d'au moins 2 ans, ainsi qu'une durée minimale pendant laquelle les bénéficiaires auront l'obligation de conserver les actions à compter de leur attribution définitive, cette dernière période devant également être d'une durée de 2 ans au minimum.

Nous vous proposons de fixer à 38 mois la durée de l'autorisation ainsi consentie au Directoire à l'effet de procéder, en une ou plusieurs fois, à l'attribution d'actions gratuites existantes de la société, dans les conditions visées ci-dessus. Les actions existantes pouvant être attribuées seraient acquises par la société dans le cadre de l'article L. 225-209 du code de commerce.

Nous vous rappelons que le rapport spécial des Commissaire aux comptes qui sera présenté à votre Assemblée, a été mis à disposition et déposé au siège social de la société dans les conditions prévues par la loi.

Si votre Assemblée devait approuver la proposition d'attribution d'actions gratuites aux salariés de la société, nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du code de commerce, le conseil d'administration informera chaque année l'assemblée générale ordinaire des opérations réalisées en vertu de l'autorisation donnée par votre assemblée.

Plan de stock options

Nous vous proposons d'autoriser le Directoire à consentir des options donnant droit à l'achat d'actions au bénéfice :

- des dirigeants sociaux de la société définis par la loi
- des membres du personnel salarié de la société et des sociétés visées à l'article L. 225-180 du code de commerce

Le prix d'achat des actions par les bénéficiaires sera fixé par le Directoire au jour où les options seront consenties. Ce prix ne pourra être ni inférieur à 80 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour où les options d'achat seront consenties ni inférieur à 80 % du cours moyen d'achat des actions détenues par la société en application des articles L. 225-208 et L. 225-209 du code de commerce.

Aucune option d'achat ne pourra être consentie moins de vingt séances de bourse après le détachement d'un coupon donnant droit à un dividende ou à une augmentation de capital, ni dans un délai de dix séances de bourse précédant et suivant la date à laquelle les comptes consolidés, ou à défaut les comptes annuels, sont rendus publics, ni dans le délai compris entre la date à laquelle les organes sociaux de la société ont connaissance d'une information qui, si elle était rendue publique, pourrait avoir une incidence significative sur le cours des titres de la société, et la date postérieure de dix séances de bourse à celle où cette information est rendue publique.

Le nombre total des options d'achat d'actions seraient limitées à 3 % du capital social existant à la date de votre autorisation.

Nous vous proposons de fixer au maximum légal de 38 mois le délai pendant lequel votre Directoire pourra faire usage de l'autorisation sollicitée et d'autoriser l'exercice des options entre le quatrième et le dixième anniversaire de la date de leur attribution.

Nous allons vous donner lecture du rapport relatif à l'avis de vos Commissaires aux comptes sur les modalités de détermination des prix d'achat des actions.

Modification statutaire

Nous vous proposons enfin de modifier l'article 22 des nos statuts « Assemblées d'actionnaires » afin de permettre le vote à distance par voie électronique.

L'alinéa 3 de l'article 22 serait donc modifié comme suit :

« Tout actionnaire peut participer, personnellement ou par mandataire, par vote par correspondance ou par vote par voie électronique, aux Assemblées, sur justification de son identité et de la propriété de ses titres ».

Le reste de l'article demeurerait inchangé.

Nous vous demandons de bien vouloir adopter les résolutions soumises à vos suffrages et donner tous pouvoirs au Directoire afin d'en assurer la bonne exécution.

Le Directoire

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR L'ORDRE DU JOUR EXTRAORDINAIRE

Conformément à la loi et aux statuts, le Directoire de la société va soumettre à l'approbation des actionnaires trois projets tendant à l'autorisation d'attribution d'actions gratuites, l'autorisation d'émettre des options d'achat d'actions, ainsi qu'une modification statutaire.

Lecture du rapport du Directoire et des rapports spéciaux des Commissaires aux comptes vous a été faite.

Conformément aux dispositions de l'article L 225-68 du Code de commerce, nous vous informons que nous n'avons pas d'observation à formuler sur les différents projets énumérés ci-dessus.

Le Conseil de surveillance a pris connaissance du projet des résolutions soumises à l'Assemblée Générale Extraordinaire et en approuve les termes.

Le Conseil de Surveillance

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL SUR LE CONTROLE INTERNE

En application des dispositions de l'article L. 225-68 du code de commerce, le Président du Conseil de Surveillance rends compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre conseil de surveillance au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2010,
- des procédures de contrôle interne mises en place par le Groupe.

I – Préparation et organisation des travaux du Conseil de Surveillance

ORGANISATION DU GOUVERNEMENT DU GROUPE

La gestion de la société LACROIX SA repose sur la distinction prévue par les articles L. 225-57 à L. 225-93 du Code de commerce entre les fonctions de direction, dévolues au Directoire, et le contrôle de cette direction, assumé par le Conseil de Surveillance.

Les dispositions statutaires de la Société prévoient en leur article 15, à titre de mesures internes non opposables aux tiers, une autorisation préalable par le Conseil de Surveillance pour la conclusion de certaines opérations engageant le Groupe, et notamment en matière de :

- Définition de la stratégie et du plan pluriannuel, et de la politique de financement,
- Approbation des budgets d'exploitation, d'investissement et de trésorerie.
- Définition des seuils d'autorisations d'investissements hors budget ou de prises de participation.
- Contrat avec des tiers portant sur un volume d'activité de 10 % du chiffre d'affaires annuel budgétisé.
- Décisions relatives aux cadres supérieurs de la Société.

COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Au 30 septembre 2010, le Conseil de Surveillance était composé des membres suivants :

- Monsieur Jean-Paul BEDOUIN, Président.
- Monsieur Hugues MEILI.
- Monsieur Pascal JANOT.
- Monsieur Pierre TIERS.

La durée des mandats des membres du Conseil de Surveillance est de trois ans. Ces mandats arrivés à terme lors de l'Assemblée Générale du 12 février 2010 ont été renouvelés.

Les mandats de Messieurs Vincent BEDOUIN et Nicolas BEDOUIN également arrivés à terme lors de l'Assemblée Générale du 12 février 2010 n'ont pas été renouvelés.

Cette composition du Conseil permet à la société de disposer des compétences de trois administrateurs indépendants possédant chacun des domaines d'expertises complémentaires.

AUTRES MANDATS EXERCES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le rapport de gestion du Directoire mentionne les fonctions exercées par les membres du Conseil dans d'autres sociétés que celles appartenant au Groupe.

INVITES AU CONSEIL

Le Conseil de Surveillance invite à ses réunions de façon permanente le Président du Directoire et en fonction des thèmes abordés, d'autres membres du Directoire et les Commissaires aux comptes.

FREQUENCE DES REUNIONS

Le Conseil de Surveillance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige.

Au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil de Surveillance s'est réuni à 10 reprises, et le quorum pour chacune de ces réunions a été largement atteint.

CONVOCATION DES MEMBRES

La convocation des membres du Conseil de Surveillance s'est effectuée verbalement. Les Commissaires aux Comptes ont été convoqués par lettre recommandée avec accusé de réception, aux réunions se prononçant sur les comptes semestriels et annuels, conformément aux dispositions de l'article L. 225-238 du Code de commerce.

INFORMATIONS DES MEMBRES

Les membres du Conseil ont reçu les documents nécessaires à leur mission dans les délais utiles à leur examen.

En particulier, le Directoire a fourni au Conseil quatre rapports trimestriels au cours de l'exercice 2009-2010.

En dehors des séances du Conseil, les membres sont informés de tout événement significatif de la vie du Groupe et reçoivent à titre informatif, les principaux communiqués de presse de la société.

DECISIONS ADOPTEES

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil a consacré deux réunions à vérifier et contrôler les comptes annuels et semestriels qui avaient été arrêtés par le Directoire. Le Conseil a également, conformément à la procédure de l'article L. 225-86 du Code de commerce, autorisé préalablement la conclusion de conventions réglementées. Enfin, le Conseil a également consacré une séance au renouvellement du mandat du Président du Conseil de Surveillance, du mandat du Président du Directoire et à la nomination de deux nouveaux membres du Directoire.

Outre l'autorisation de certaines opérations en application des dispositions légales et statutaires, le Conseil a également travaillé sur diverses questions d'ordre stratégique concernant l'évolution des différentes activités du Groupe.

COMITES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

La société n'a pas mis en place de comité d'audit, ni de comité de rémunération. Ces sujets ne font pas l'objet de réunion spécifique avec des comités spécialisés mais sont directement discutés au sein du conseil de surveillance.

Par ailleurs, un membre du Conseil de Surveillance indépendant et disposant de compétences financières avérées a participé à la réunion de synthèse des travaux des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.

PRINCIPES ET REGLES DE DETERMINATION DES REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Les rémunérations des mandataires sociaux sont précisées dans le rapport de gestion. La société applique les recommandations de l'AFEP/MEDEF hormis la recommandation relative à la cessation du contrat de travail lorsqu'un dirigeant devient mandataire social.

Nous vous précisons par ailleurs que la société a pris un engagement au bénéfice du Président du Directoire. Cette disposition est détaillée au tableau 6 des informations concernant les mandataires sociaux.

Enfin, nous vous rappelons que l'Assemblée Générale du 18 mars 2009 a, jusqu'à nouvelle délibération, alloué aux membres du Conseil de surveillance, en rémunération de leur activité, et à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle de 20 000 €.

PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Les modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale sont décrites aux articles 22 et 23 de nos statuts.

ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OPA

Les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'OPA sont communiqués dans le rapport de gestion au paragraphe 4.

II – Procédures de contrôle interne

OBJECTIFS DU CONTROLE INTERNE

Notre société a mis en place une organisation du contrôle interne, en vue d'assurer l'optimisation du contrôle à l'intérieur du Groupe, en veillant notamment à ce qu'il n'existe pas d'éléments matériels de nature à remettre en cause la fiabilité des comptes sociaux et consolidés présentés aux actionnaires.

Cette organisation vise à s'assurer :

- de la fiabilité des informations financières,
- de la prévention et de la maîtrise des risques concernant l'activité,
- de la sauvegarde et de la protection des actifs,
- de la conformité aux lois et réglementations en vigueur.

Toutefois, même si le dispositif de contrôle interne contribue à la prévention et à la maîtrise des risques résultant de l'activité de l'entreprise ainsi que des risques d'erreurs et de fraudes, il ne peut cependant fournir une garantie absolue, comme tout système de contrôle, que ceux-ci sont totalement éliminés.

ORGANISATION DU CONTROLE INTERNE

L'organisation générale du contrôle interne repose sur les organes et les instruments suivants :

- **Un contrôle budgétaire** assuré par des contrôleurs de gestion au niveau de chacune des filiales réalisé sous la responsabilité du directeur financier. Il permet un suivi mensuel des engagements budgétaires par filiale, par activité et cumulés, à travers un « reporting » remis au Directoire chaque mois. Ce reporting contient également des éléments non financiers et prospectifs permettant un meilleur pilotage des filiales.
- **Un service comptable** décentralisé, avec un responsable comptable dans les principales filiales, garant de la fiabilité de l'information financière et relais de la direction financière au sein de la filiale. Chacun est notamment responsable de la bonne application des procédures groupe. Les déclarations fiscales des filiales françaises du Groupe sont établies ou contrôlées par la direction comptable du Groupe.
- **Un « reporting » trésorerie** centralisé au siège, permettant un suivi hebdomadaire des flux de trésorerie et de la situation d'endettement des filiales et du Groupe. Ces situations de trésorerie et d'endettement sont transmises au Directoire de façon bimensuelle.

- **Le statut juridique** des principales filiales, sociétés constituées en société par actions simplifiées, permettant un contrôle du Président de ces sociétés par un comité de direction pour la conclusion de certaines opérations engageant le Groupe. Sont notamment soumises à autorisation préalable du comité de direction les opérations suivantes :
 - constitution de sûretés, de cautions, avals et garanties,
 - cession ou prise de participations,
 - approbation des budgets d'exploitation, d'investissements et de trésorerie,
 - définition de la stratégie et du plan pluriannuel, de la politique de financement et leurs modifications éventuelles.
- **Un service centralisé de suivi des opérations juridiques** (contrats, secrétariat juridique, gestion des litiges, opérations de restructuration interne et de croissance externe), s'appuyant ponctuellement sur des consultations de conseils externes.
- **Un service consolidation** centralisé au siège, afin de garantir la cohérence des retraitements de consolidation, et leur conformité aux règles et procédures du Groupe. Les reportings mensuels sont rapprochés des comptes consolidés établis et publiés aux 31 mars et 30 septembre.

MISE EN OEUVRE DU CONTROLE INTERNE

Le service audit interne créé en 2005 a pour mission l'évaluation, l'amélioration et la formalisation, le cas échéant, des procédures en place et par là même la fiabilité et la rapidité du processus d'élaboration des informations financières.

Des missions sont régulièrement réalisées dans les différentes filiales afin de s'assurer de la correcte application des procédures définies. Suite à ces missions, des recommandations sont émises et donnent lieu à la mise en place de nouvelles procédures pour garantir l'amélioration permanente de l'information comptable et financière, et la bonne maîtrise de nos différents risques.

Par ailleurs, la société prend en compte les interventions des commissaires aux comptes qui, dans le cadre de leurs travaux, évaluent ces procédures de contrôle interne.

➤ Principales actions sur l'exercice

Sur l'exercice, les éléments suivants ont notamment été réalisés :

- Audit ponctuel des reportings mensuels des filiales afin de s'assurer des options prises et renforcer ainsi la fiabilité mensuelle des informations financières
- Déploiement de la gestion de profil utilisateurs dans la Branche Signalisation. Ce travail initié en 2009 avec l'assistance d'un cabinet externe permet notamment d'intégrer dans le système d'information une correcte séparation des tâches ou de mettre en place les contrôles compensatoires nécessaires.
- Recensement et évaluation de la documentation sur nos prix de transferts

Dans un environnement économique toujours dégradé, une attention particulière a également été portée à la gestion de notre risque client, ainsi qu'à la gestion des stocks de la Branche Electronique dans un contexte de pénurie de composants.

➤ Axes de travail 2010-2011

Chaque année, l'objectif du contrôle interne est de veiller à la bonne adaptation ou à l'actualisation de nos systèmes de contrôle et de pilotage des risques identifiés par métiers. Au-delà de cette évolution continue fonction de nos activités, de leurs environnements, et/ou de la réglementation, des axes de travail spécifiques ont été définis pour l'exercice 2010-2011. Ils concerneront notamment :

- Poursuite de l'évaluation et de la mise à niveau le cas échéant de notre documentation des prix de transfert inter-sociétés.
- Poursuite du contrôle du respect des engagements pris auprès de l'Autorité de la concurrence
- Accompagnement de la mise en place du nouvel ERP dans les services permettant un meilleur suivi des rentabilités chantier.

Ce rapport a été rédigé en collaboration avec l'audit interne. Son contenu a été revu et commenté avec le Président du Directoire et approuvé à l'occasion de la réunion du Conseil de surveillance du 21 décembre 2010.

Nous vous précisons que conformément à l'article L. 225-235 du Code de commerce, tel que modifié par la loi n° 2003-706 du 1^{er} août dite « loi de sécurité financière », nos Commissaires aux Comptes vous présenteront, dans un rapport joint à leur rapport général, leurs observations sur le présent rapport.

Le Président du Conseil de surveillance